





### AVIS DE FERMETURE DE LA MAIRIE NOUVEAUX HORAIRES



Du fait d'une nécessaire réorganisation de services, il a été décidé d'une modification des jours d'ouverture au public des services administratifs de la mairie.

Aussi, depuis le 9 septembre dernier, la mairie est fermée au public le mercredi.

En revanche, les démarches liées plus particulièrement aux Affaires Générales (et éventuellement aux autres services) seront possibles uniquement sur rendez-vous pour les administrés dont la situation ne permet pas de se déplacer en mairie les autres jours.

Cette organisation n'aura bien évidemment pas d'incidence sur les situations d'urgence.



### FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services administratifs et techniques de la Mairie seront fermés :

- Le samedi 12 décembre 2015
- Le jeudi 24 décembre 2015 à 15h30
- Le samedi 26 décembre 2015
- Le jeudi 31 décembre 2015 à 15h30

Permanence assurée uniquement pour les inscriptions électorales jusqu'à 17h30 le 31/12

- Le samedi 2 janvier 2016

L'ALSH sera fermé :

- Le jeudi 24 décembre 2015 à 17h
- Le jeudi 31 décembre 2015 à 17h

La Bibliothèque sera fermée :

- Le jeudi 24 décembre 2015 à 15h30
- Du 17 au 24 novembre 2015 inclus
- Du 28 décembre au 2 janvier 2016 inclus

### PERMANENCE CANTONALE

Une permanence cantonale sera assurée en Mairie, Salle du Conseil, par



Monsieur Dominique FONTENAILLE, Conseiller Général du Canton de Villebon,

Le mardi 1er décembre 2015 à 18h30

Prendre RV en appelant Madame Catherine LEJEUNE au 01.69.93.49.02



### MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) MODALITÉS DE CONCERTATION

Par délibération du 22 septembre 2015, le Conseil Municipal a décidé dans le cadre de la modification simplifiée du PLU afin de reformuler les articles du règlement et de rectifier des erreurs de rédaction portant à interprétation, de fixer les modalités de concertation prévues par les articles L.123-6 et L.300-2 du Code de l'Urbanisme de la façon suivante :

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC :

- du projet de document modifié
- d'un registre pour les éventuelles observations
- de l'exposé des motifs

**Du lundi 23 novembre au vendredi 18 décembre 2015 en Mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture**

## Informations administratives

### PASSE TA VIE EN MODE IMAGINE'R



Nous vous informons que, suite à une décision du STIF en date du 8 juillet 2015, le forfait Imagine'R est devenu « toutes zones », depuis le 1er septembre 2015.

*Ce forfait permet désormais de voyager dans tout l'Ile-de-France, tous les jours de la semaine, de façon illimitée, au tarif de 341,90 € par an (dont 8 € de frais de dossier), hors subventions éventuelles.*



### CARTE IMAGINE'R ET OPTILE



La municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2<sup>nde</sup> à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2015/2016, la subvention municipale est de 70€.

Les personnes concernées peuvent s'adresser au service scolaire au 01.69.31.74.42.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention devront être déposées **avant le 15 novembre 2015 :**

- . photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- . certificat de scolarité
- . RIB
- . photocopie du courrier qui accompagne la carte



**A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2015, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.**



### CARTE SCOL'R

Les imprimés de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « Les Tilleuls », l'école élémentaire « Jeanne CHANSON », le collège « Jules VERNE » et le lycée « Henri POINCARE » sont téléchargeables sur notre site Internet [www.mairie-villejust.fr](http://www.mairie-villejust.fr) et disponibles également en mairie.

Les enfants ayant bénéficié de la carte Scol'R pour l'année 2014-2015 se verront adresser un imprimé directement à leur domicile par le Conseil Départemental de l'Essonne.

Il est rappelé que ces imprimés, une fois complétés et signés, doivent être tamponnés par le Chef d'établissement d'accueil de votre(vos) enfant(s) avant la fermeture de l'établissement et **déposés ensuite au service scolaire de la mairie (organisateur local) et non au Conseil Départemental.**

La participation familiale par élève pour 2015-2016 s'élève à 115 €.

La subvention municipale pour l'année 2015-2016 est de 80 € par enfant.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées **avant le 15 novembre 2015**, à savoir :

- . photocopie de la carte SCOL'R 2015-2016
- . RIB

**A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2015, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.**





## REGIONALES 2015 : DATES ET ORGANISATION DES ELECTIONS

### Dates du scrutin

Les dates des régionales sont fixées aux **dimanches 6 décembre et 13 décembre 2015**.

### Mode de scrutin

Les conditions pour être élus aux régionales ne sont pas les mêmes que lors des départementales du mois de mars. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

#### 1er tour

Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1er tour des régionales sont qualifiées pour le second tour, si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue.

#### 2ème tour

La liste qui arrive en tête au 2ème tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

### Conditions de vote

Pour voter, il faut être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pourrez toujours **voter par procuration**.

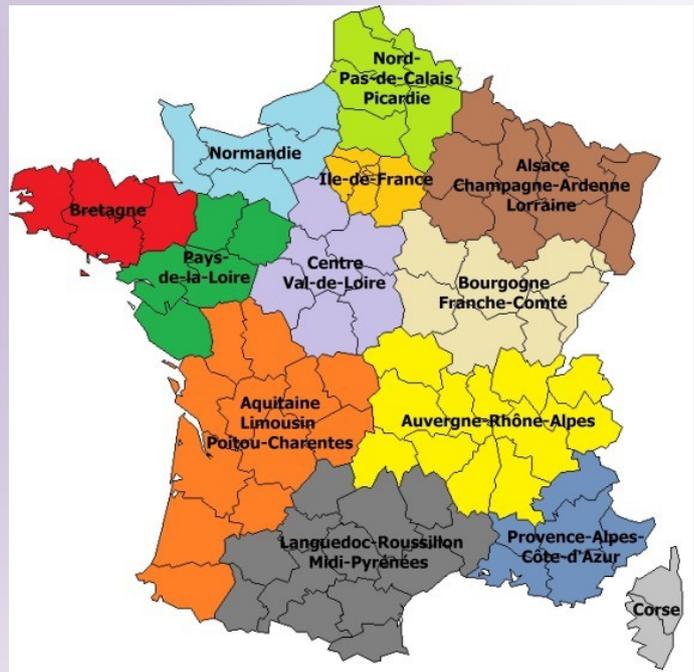
### Réforme

En outre, avant l'organisation des régionales 2015, le gouvernement a réduit le nombre de régions françaises qui est ainsi passé de 22 à 13.

### Liste des régions

Pour les élections de décembre, les différentes régions seront réparties comme suit :

- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ;
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ;
- Auvergne et Rhône-Alpes ;
- Bourgogne et Franche-Comté ;
- Bretagne ;
- Centre ;
- Corse ;
- Ile-de-France ;
- Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ;
- Nord - Pas-de-Calais et Picardie ;
- Basse-Normandie et Haute-Normandie ;
- Pays de la Loire ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.



### Durée du mandat

Au moment des régionales, les français seront appelés à voter pour élire leurs conseillers régionaux. La durée du mandat de ces élus est de 6 ans. Le mandat des conseillers régionaux et des membres de l'Assemblée de Corse élus en décembre 2015 prendra donc normalement fin en 2021.

### Compétences

La région est la plus grande des collectivités territoriales. Elle possède de nombreuses compétences, notamment :

- dans le domaine du développement économique : aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...
- dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle : fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...

Mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique...

## RESEAU BRONCHIOLITE ILE-DE-FRANCE



La campagne 2015/2016 du Réseau Bronchiolite Ile-de-France a débuté le vendredi 9 Octobre 2015 et s'achèvera le Dimanche 21 Février 2016.

Vos enfants vont donc pouvoir bénéficier pendant la période épidémique de Bronchiolite de professionnels de santé masseurs-kinésithérapeutes et médecins pour les accompagner pendant cette période un peu difficile.

Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de BRONCHIOLITE. Il propose, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Ile-de-France.

### Un centre d'appels est opérationnel jusqu'au dimanche 21 février 2016

Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées **des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.**

**0820.820.603**

Le standard est ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

Des médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h

**0820.800.880**

Le standard est ouvert 7j/7 de 9h à 23h



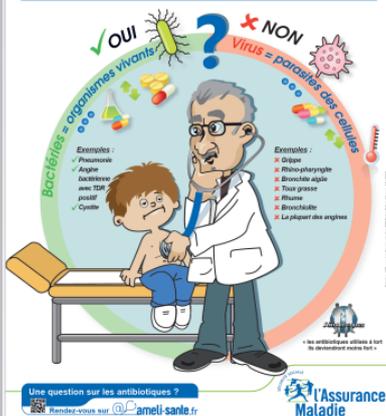
## ASSURANCE MALADIE



ameli.fr

### ANTIBIOTIQUES ? Changeons de comportement

Faites confiance à votre médecin, lui seul sait quand et comment prendre des antibiotiques.



Les antibiotiques ne soignent pas tout, tout de suite

Fièvre, toux, maux de tête, troubles digestifs, courbatures... Chez l'homme, les symptômes d'une infection bactérienne sont souvent similaires à ceux d'une infection virale, pourtant ces deux types d'infections ne se traitent pas de la même façon.

Les antibiotiques ne peuvent rien contre les virus, ils sont efficaces uniquement contre les bactéries.

Ils agissent à la source de la maladie et empêchent la multiplication des bactéries ou les détruisent sans pour autant être toxiques pour l'homme. Les antibiotiques n'agissent pas sur les symptômes de la maladie et ne permettent pas de guérir plus vite !

**Virus, bactéries : faites la différence...**

• Les virus sont des parasites qui pénètrent et détruisent vos cellules. Ils sont toujours néfastes pour votre organisme. Exemples d'infections virales courantes : la bronchite aiguë, la grippe...

• Les bactéries sont des êtres vivants à part entière. Contrairement aux virus, les bactéries ne sont pas toujours néfastes, certaines sont très utiles pour l'organisme : par exemple, l'intestin comprend plusieurs milliards de bactéries indispensables à la digestion. Exemples d'infections bactériennes : cystite, pneumonie...

### Les résistances bactériennes les rendent moins forts

Utilisés à tort dans le cadre de maladies d'origine virale, les antibiotiques perdent leur capacité à soigner certaines maladies bactériennes. On parle alors de résistances bactériennes : un enjeu de santé publique majeur. Elles menacent l'efficacité des antibiotiques dans les cas où ils sont vraiment utiles. L'utilisation ciblée des antibiotiques est donc indispensable notamment dans le cadre des angines et des bronchites.

### Angine : les antibiotiques sont utiles uniquement en cas d'origine bactérienne

L'angine est virale dans 75 à 90 % des cas chez l'adulte et dans 60 à 75 % des cas chez l'enfant. La plupart du temps, les antibiotiques ne servent donc à rien. Le traitement par antibiotiques est réservé aux situations où l'origine bactérienne de l'angine est confirmée grâce au test de diagnostic rapide (TDR) de l'angine. Le TDR angine est rapide, simple et fiable. Il permet au médecin, lors de la consultation, d'identifier si des antibiotiques sont nécessaires ou non.

### Bronchite aiguë : les antibiotiques sont inutiles

Chez un adulte en bonne santé, la bronchite aiguë ne se soigne pas avec des antibiotiques. Elle guérit spontanément, en une dizaine de jours, même si la toux peut persister 2 à 3 semaines. Le médecin pourra prescrire un traitement symptomatique pour soulager les symptômes (fièvre, douleur).



C.L.I.C Orgyvette

## CLIC ORGYVETTE

La ville de **Villejust** a signé un partenariat avec le **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** gérontologique de **Orgyvette**.

Ce partenariat regroupe également d'autres communes du département (Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Longjumeau, Longpont-sur-Orge, Marcoussis, Monthléry, Morangis, Nozay et Saulx-les-Chartreux) qui font comme **Villejust** partie du **Comité de pilotage du centre**.

Le CLIC est un service gratuit de proximité qui vous informe et vous accompagne dans le bien vieillir et le maintien à domicile.

Créé en 2004, le CLIC Orgyvette est adossé administrativement à l'Hôpital Privé Gériatrique Les Magnolias (HPGM).



### Il est financé par :

- Le Conseil Départemental de l'Essonne
- Les 13 communes de son territoire
- L'HPGM

Il s'adresse exclusivement aux seniors de plus de **60 ans** et à leurs familles.

### Maintien à domicile

Les principales actions du CLIC sont pour faciliter le maintien à domicile des personnes qui deviennent moins autonomes avec l'âge. Aménager le logement, déclencher des services à domicile, trouver des aides pour financer la dépendance... Les personnes concernées peuvent contacter directement le CLIC, parfois se sont des proches (voisins, amis, famille, professionnels de santé...) qui signalent aussi le besoin.

La demande est étudiée par le personnel du CLIC qui peut se déplacer au domicile pour évaluer au plus juste la situation, déclencher des dispositifs d'aide, d'accès au droit, de portage de repas, de télé-alarme, de médecine, etc.

Le CLIC se rapproche aussi des organismes de retraite pour concentrer tous les partenaires à la résolution de la demande.

Tous les mois, le CLIC organise des réunions de concertation avec ses partenaires (CCAS des communes, services sociaux, services de soins, caisses de retraite...) pour ajuster son action aux dossiers qui lui sont soumis, et prendre les bonnes décisions. Et quand les situations sont plus difficiles, une réunion de synthèse rassemble les partenaires qui peuvent répondre à un cas particulier spécifique.

### D'autres actions...

Tous les sujets qui concernent les personnes âgées de plus de 60 ans concernent le CLIC. A titre d'exemple, il intervient pour :

- L'accès au droit en mettant par exemple en contact avec un conseiller juridique
- Les coordonnées des professionnels de santé agissant sur le territoire (infirmières, médecins...)
- Les loisirs, pour aider à trouver une activité de bénévolat pour les personnes qui viennent d'être à la retraite et qui veulent faire profiter de leur énergie.

### Des actions de prévention

Le CLIC organise aussi régulièrement des actions de prévention à destination des seniors et des accompagnants. Conférences, rencontres...

Il est aussi à l'œuvre pour l'organisation de la Semaine Bleue, au mois d'octobre.

### Adresse :

**CLIC Orgyvette**

77, rue du Perray 91160 Ballainvilliers

Tél. : 01 69 80 46 92 ou [clic.orgyvette\(at\)wanadoo.fr](mailto:clic.orgyvette(at)wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture des bureaux :

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30**

Le CLIC Orgyvette vous reçoit dans ses locaux ou se déplace à domicile. Afin d'éviter toute attente, nous vous conseillons de prendre rendez-vous.



## Informations administratives

### 16<sup>e</sup> CEREMONIE DE REMISE DES PRIX DES PAPILLES D'OR : BOULANGERIE « LES DELICES DE VILLEJUST » DISTINGUEE !



La cérémonie de remise des prix Papilles d'or 2016 (voir l'encadré en bas de page) qui s'est tenue lundi 12 octobre 2015 à la CCI Essonne en présence de **Laurent Mariotte, journaliste culinaire**, a distingué cette année encore **Monsieur et Madame PATAULT**, « Les Délices de Villejust », de 3 papilles dans la catégorie « Pâtisserie ».

#### Pascal et Valérie PATAULT



Trois papilles « Pâtisserie »  
Les Délices de Villejust  
2 route de Villejust  
91140 Villejust - 0169098683



Chaque année depuis 2000, le challenge des Papilles d'Or fait la promotion des commerces alimentaires du département. Grande nouveauté pour cette 16<sup>e</sup> édition : les Papilles d'Or se réinventent et proposent une nouvelle classification. Désormais, l'ensemble des candidats sont évalués et récompensés à travers une, deux, trois ou quatre papilles d'or en fonction des différents critères : attrait extérieur et intérieur de l'établissement, qualité de la table et des produits, moyens promotionnels, conception de la carte, dégustation, accueil ou encore hygiène et réglementation. En leur offrant la possibilité de s'étalonner mais aussi de mesurer leurs progrès d'une année sur l'autre, cette formule « new look » entend stimuler davantage les participants et susciter des vocations.

### CCAS - COLIS DES ANCIENS – NOËL 2015

Les personnes âgées de 65 ans et + déjà inscrites pourront venir retirer leur colis de Noël à partir du lundi 30 novembre au vendredi 11 décembre 2015, en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, le colis leur sera porté à domicile, le samedi 12 décembre après-midi



### CCAS – GALETTE DES ROIS 2016



Retenez la date de la Galette des Rois qui aura lieu le samedi 9 janvier 2016 à 15h - Salle des 2 Lacs. Les personnes âgées de 60 ans et + inscrites sur les listes électorales recevront une invitation dans le courant du mois de décembre 2015.

Pour les autres, merci de vous faire connaître en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



CONSEILS GRATUITS  
ET INDEPENDANTS POUR  
ECONOMISER L'ENERGIE

## L'ESPACE INFO ENERGIE d'EUROP'ESSONNE

vous accompagne dans vos projets  
de rénovation thermique

Retrouvez les dates des  
balades thermographiques  
Automne-Hiver 2015/2016



Toutes les informations sur [www.europessonne.fr](http://www.europessonne.fr)

### Les Balades Thermographiques

*Sous réserves de conditions météorologiques adéquates*

+ de 250 personnes ont déjà pu profiter de ces balades, pourquoi pas vous ?

L'objectif de ces balades est de réaliser des photographies à infrarouge de votre habitation afin d'observer les déperditions de chaleur.

Les prises de vues et leur analyse qui vous seront présentées, permettent au Conseiller Info Energie de vous proposer des solutions pour améliorer la performance énergétique de votre habitation.

### VILLEJUST

Samedi 7 novembre - de 8h30 à 11h30

Samedi 5 décembre - de 8h30 à 11h30

*Lieu de rendez-vous à définir en fonction des inscrits*

*Contact pour inscription et informations :*

01 69 31 74 46 - [urbanisme@mairie-villejust.fr](mailto:urbanisme@mairie-villejust.fr)

INFO → ENERGIE



## SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

La commune de Villejust a confié au bureau d'études **Verdi Ingénierie Seine** la réalisation de son schéma directeur d'assainissement. Le but de cette étude est de réaliser un état des lieux de l'assainissement existant, d'identifier les dysfonctionnements et de proposer des solutions pour y remédier.



Cette étude a été amorcée avec le souci d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement séparatif (eaux usées et eaux pluviales collectées séparément), en réduisant les apports d'eaux issues de l'infiltration et les apports d'eaux de pluie dans les réseaux d'eaux usées ainsi que d'éliminer les rejets polluants au milieu naturel. Elle permettra également de collecter les données techniques nécessaires pour les projets d'extension des réseaux.

Durant 12 mois, les ingénieurs et techniciens du bureau d'études **Verdi Ingénierie** interviendront sur les réseaux d'assainissement communaux aussi bien de jour que de nuit en collaboration avec la Lyonnaise des Eaux.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs interventions seront menées avec notamment des campagnes de mesure de débit sur les réseaux d'assainissement, des inspections télévisées, des tests à la fumée et des visites chez les particuliers pour réaliser un diagnostic de leur installation d'assainissement.

L'ensemble de ces interventions permettra de recenser les problèmes majeurs du système d'assainissement et de préconiser des solutions pour améliorer son fonctionnement.



## Associations, loisirs, culture

### RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE

La semaine bleue, cette année, s'est déroulée du 12 au 16 octobre, avec le programme suivant :

**Le lundi 12 à Marcoussis** Spectacle débat théâtral «c'est gentil d'être passé me voir» avec la troupe «Entrée de jeu» qui a permis de faire participer le public, sous une forme conviviale et humoristique.

**Le Mardi 13 à Longpont sur orge**, une conférence et table ronde sur « les clés d'une conduite efficace au volant » avec un psychologue, la police municipale de Longpont sur Orge et une auto école. Les participants ont pu tester leurs connaissances par une mise en situation d'examen du code de la route.

**Le Mercredi 14 à Linas** le temps s'est prêté à une randonnée de 8 km autour des lacs de Brétigny au départ du COSOM de Linas. C'était l'occasion pour les participants des différentes communes d'échanger lors de ces 14 300 pas, faits en deux heures. Chacun a marché à son rythme. Une collation à l'arrivée a permis à tous de récupérer rapidement.

**Le Jeudi 15 à Nozay** Certains participants sont venus essayer, d'autres simplement découvrir visuellement ce qu'était le Qi Gong. Il est considéré comme un entraînement énergétique. Le Qi Gong accorde une place prépondérante à la maîtrise de «l'énergie vitale». Les mouvements sont très diversifiés et généralement très lents.

**Le Vendredi à Montlhéry** : c'était une sortie culturelle autour du thème « sous le figuier », qui a beaucoup touché le public par la sensibilité des acteurs, la vérité des scènes, et l'amour qui s'en dégageait. Cette sortie a clôturé cette semaine pleine de rencontres et de diversités.

Cette semaine a été organisée par le CLICORGYVETTE avec la participation des communes de LINAS, MONTLHERY, LONGPONT sur ORGE, NOZAY, MARCOUSSIS et VILLEJUST, elle a connu un beau succès et une bonne participation pour chacune des manifestations. La commune de VILLEJUST a compté 30 participants sur la semaine.

Pour l'année prochaine une nouvelle édition va être mise à l'étude et par avance nous vous remercions de vos commentaires et suggestions.

Les membres du CCAS.



### E-CUB : EXPOSITION DE LA SCULPTURE DE TOTO « PORTEUR DE NUAGES »



## TOTO « LE PORTEUR DE NUAGES »

De la terre, de la pierre ou de l'acier, Toto aime travailler ces matériaux pour en faire des sculptures qui racontent des histoires. Son univers : «la figuration narrative». L'artiste raconte à travers ses formes, ses volumes, ses modèles, ses patines, une histoire qu'il change à chacune des ses pièces, il veut se surprendre et aussi emmener le spectateur vers un ailleurs.

Ses sculptures souvent monumentales sont pour certaines déjà exposées sur le territoire. En 2007, il a réalisé à Marcoussis, dans le cadre de la Coupe du monde, un joueur représentant un joueur de rugby. En 2013, c'est une femme arbre «La Belle des Bois», une sorte de déesse de la forêt, qu'il a installée à La Ville du Bois. Une autre de ses sculptures se trouve en Allemagne à Tirschenreuth, commune jumelée avec La Ville du Bois.

Tout récemment, il a réalisé une sculpture monumentale pour Draveil à l'occasion du jumelage de la ville avec Oberkirch.

**L'installation « Le Porteur de Nuages » présentée ici est fragile, certaines pièces comportent un risque sérieux de blessure en cas de manipulation.**

**La commune de Villejust ainsi que la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne ne seront pas tenues responsables des suites que pourrait entraîner une détérioration de l'œuvre.**



**Sculpture « Porteur de Nuages » de Toto exposée Place de l'Eglise du 05/10 au 15/12**

## LES ILLUMINATIONS DE NOËL A PARIS VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2015

Comme chaque année, à la période de Noël, Paris va se transformer en ville lumière et briller de mille feux. La capitale est encore plus belle en cette période.

### TOUT SIMPLEMENT MAGIQUE



La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale de Villejust propose donc à tous les Villejustiens et Villejustiennes une sortie intitulée :

### « LES ILLUMINATIONS DE NOËL A PARIS » LE VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2015

Un tour guidé en car (2h00) de Paris illuminé et 2 heures de marché de Noël (Champs Elysées).  
Car avec toilettes, air conditionné, vidéo DVD.....

**Départ de Villejust : 18h00**  
**Retour prévu à Villejust à 23h30**  
**(Prévoyez une collation)**



**TARIF PAR PERSONNE : 16€**  
prix coûtant (tout âge)  
(Règlement par chèque à l'ordre du trésor public)  
Profitez-en, en venant assister à ses illuminations



**Inscriptions limitées à 50 places**

Retrouvez le **COUPON-RÉPONSE** dans le précédent Villejust Informations n°418 du mois d'octobre  
ou venez le retirer à l'accueil de la mairie

Celui-ci sera à remettre à la Mairie à Melle MONGIS – 01.69.31.74.41

**impérativement avant le vendredi 20 Novembre 2015 accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public**



## CONCOURS DE DECORATION DE MAISONS - NOËL 2015

La Municipalité vous propose cette année encore, le concours de décoration de maisons pour Noël prochain, **sans inscription préalable**.

Les élus commissionnés passeront donc dans le Bourg et les Hameaux, pour avoir une vue globale des décorations réalisées par tous les administrés.

Le jury communal appréciera les efforts pour l'embellissement de la commune, du paysage et de l'amélioration de l'environnement et **sera habilité à prendre des photos de vos réalisations**.

**Des prix seront attribués aux décorations jugées les plus féériques !!!**



## TELETHON A VILLEJUST

Après-midi TELETHON à VILLEJUST  
**SAMEDI 28 NOVEMBRE 2015**

Les Ateliers Créatifs et Décoratifs, avec la participation de la municipalité, organisent un après-midi TELETHON de 13h30 à 19H00 au Gymnase de la Poupardière.

Mobilisez-vous ! Et venez participer et découvrir les différents ateliers mis en place. Au programme : 5 ateliers créatifs, ateliers sportifs, vente de crêpes...

**Plus d'informations vous seront communiquées dans le prochain Villejust Infos.**

**Tous les dons récoltés seront intégralement reversés à l'AFM TELETHON.**

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler **Mme Corinne AFONSO** au **06 08 15 51 87**.

**Plus d'informations dans le fascicule joint à ce Villejust Informations**



## MARCHE DE NOËL A VILLEJUST



En partenariat avec la Municipalité, les Amis de Saint-Julien et l'Atelier Créatifs de Villejust sont heureux de vous annoncer qu'une nouvelle édition du Marché de Noël à Villejust aura lieu le

**SAMEDI 19 DECEMBRE 2015 (horaires à définir)**

**Le programme complet de cette manifestation sera publié dans le prochain Villejust Informations.**



(photos de l'édition 2014)

ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES  
SPECTACLE DE NOËL



Show en ville vous présente

# Père Noël a disparu Par enchantement



A quelques jours de Noël, le Père Noël disparaît sans laisser de trace et c'est vraiment une terrible catastrophe ! Mais où est-il donc passé ? C'est une vraie catastrophe, que vont devenir les enfants, qui va distribuer les cadeaux ? Aidé des enfants, le Clown va partir à sa recherche.

Mais Père Noël réapparaîtra-t-il enfin devant les enfants ?

Une folle aventure va commencer, pleine de suspense, de surprises de bonne humeur et de gaieté...



MERCREDI 16 DECEMBRE A 15H00  
ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES

(Gratuit pour les enfants inscrits ce jour à l'ALSH)

Tarifs : 1,60 € par enfant (de 3 à 12 ans)  
3,00 € par adulte

Durée du spectacle : 45 mn  
Public entre 3 et 12 ans

INSCRIPTIONS AU 01.69.31.56.73  
(Monsieur Bruno FRAMERY)



LA CLE DE SOL

# Carte Blanche à PARADOXE

Entrée Gratuite  
-23h Paradoxe

27 Novembre  
2015

Les Coudrayes

21 H

Restauration Sur Place



## REGARDS EN ARRIERE

**Pressage de jus pomme à l'ancienne.**

Le samedi 10 octobre dernier, l'association *Regards en arriere* a participé au traditionnel pressage de jus de pomme organisé par l'association des Anciens Combattants de Villejust, chez Michel DUPUIS, Président des Anciens Combattants et propriétaire du matériel de pressage utilisé. Michel a accueilli ses voisins dans la cour de sa ferme à La Poitevine.

Cette ferme fait partie du patrimoine de Villejust. Elle existe depuis le 18<sup>ème</sup> siècle et apparaît sur un plan d'intendance établi en 1783. Une cinquantaine de visiteurs, petits et grands, ont pu goûter le jus de pomme issu des fruits donnés par plusieurs familles villejustiennes. Michel a pu montrer son savoir-faire hérité de son père ainsi que son habileté à manier le grugeoir (entraîné par un moteur à essence) et le pressoir acheté par la famille DUPUIS en 1937 au BHV de Montlhéry ! Des dizaines de crêpes confectionnées sur place ont agrémenté la dégustation du jus de pomme. Nous espérons que cette animation, faisant partie de notre patrimoine à mettre en valeur et à conserver absolument, vous sera proposée l'année prochaine.



**Les Justes parmi les Nations au Mémorial de la Shoah à Paris.** Le dimanche 11 octobre 2015, Jeanne Coiffier, villejustienne, et grâce à elle la commune de Villejust, ont été honorées à l'occasion du dévoilement de l'inscription des noms de plusieurs « Justes parmi les Nations » sur le mur situé Allée des Justes dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.



Ce titre est accordé aux personnes non juives ayant sauvé la vie de juifs pendant la seconde guerre mondiale. Ce fut le cas de Jeanne Coiffier, demeurant à Fretay, qui cacha le couple Teichman et ses deux jeunes fils de 1942 à 1944, et ainsi leur sauva la vie.

**ODETTE ODANT-CHEVOLOT, COSNE-SUR-LOIRE**  
**JEANNE FOIX-COIFFIER, VILLEJUST, ESSONNE.**  
**MADELEINE LIVET-DE LATTRE, LAVOÛTE-CHILLY**

La cérémonie s'est déroulée au Mémorial de la Shoah, en présence notamment de Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris, de l'Ambassadrice d'Israël en France, de Serge et Beate Klarsfeld, mais également des familles Coiffier et Teichman, et de représentants de l'association *Regards en Arrière*.

La mention concernant Jeanne Coiffier et Villejust est désormais visible à tout moment Allée des Justes à Paris parmi les noms de l'année 2014.

Les membres de *Regards en arriere*.

## Associations, loisirs, culture



### LA TROUPE DES ZICOS



### Le nouveau spectacle des Zicos

Dans quelques jours, les Zicos investiront le **Complexe des 2 Lacs à Villejust** pour présenter « **La Fête des Zicos** » leur nouveau spectacle, qui correspond aux **10 ans de l'association**.

10 musiciens et 30 chanteurs, encadrés d'une trentaine de techniciens au son, lumière, costumes, vidéos, intendances, décors... revisiteront les standards de la chanson Française et Internationale dans des mises en scène inédites. Sur un espace scénique construit spécialement pour l'occasion et permettant des incursions dans le public, les Zicos reprendront les tubes de **Patrick Bruel, Calogero, David Guetta, Michel Delpech** en passant par **Madonna, Queen, Line Renaud, France Gall, Michel Fugain ou encore Stromae** pour ne citer qu'eux...

Toutes les époques et styles seront représentés, le spectacle peut se voir en famille et forcément, à un moment ou un autre, vos chantonneriez avec les Zicos. Tantôt émouvant, tantôt dansant, le spectacle des Zicos alterne les genres.

Cette année, c'est l'anniversaire de la troupe : **10 ans (et plus de 10000 spectateurs)**.

Des écoliers de Villejust se joindront au projet, nous sommes certains que le public se déplacera encore une fois nombreux pour cette série de concerts et nous les en remercions chaleureusement. Les Zicos remercient aussi la Municipalité et ses services pour l'aide apportée.

Vous pouvez réserver vos places à la billetterie du magasin Auchan de Villebon-sur-Yvette ou par téléphone au **01 76 91 60 55**

On vous donne rendez-vous pour découvrir l'édition 2015 à Villejust les :

**Vendredi 20 novembre à 20h30**

**Samedi 21 novembre à 20h30**

**Dimanche 22 novembre à 15h30**

**Dimanche 22 novembre à 20h30**

**Lundi 23 novembre à 20h30**

**Mardi 24 novembre à 20h30**

Le single, l'affiche et le clip de cette nouvelle édition sont disponibles sur le site [www.zicosite.fr](http://www.zicosite.fr)

Merci à tous.



### RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 16 novembre	Lieu non précisé	Hélène et Anne-Marie
Lundi 23 novembre	Lieu non précisé	Annick
Lundi 30 novembre	Lieu non précisé	Hélène et Anne-Marie
Lundi 07 décembre	Lieu non précisé	Michèle
Lundi 14 décembre	Lieu non précisé	Karen

**RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.**

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle JOUBIN** au **06 62 59 84 34**.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site [www.randulis.com](http://www.randulis.com)



## Associations

Pour la parution du n°420,  
les articles associatifs à faire  
paraître devront parvenir en  
mairie au plus tard le

**16 novembre 2015**

## Ramassage des encombrants

**Vendredi 13 novembre 2015**

Retrouvez toutes les dates sur  
notre site internet :

[www.mairie-villejust.fr](http://www.mairie-villejust.fr)

Rubrique Ville pratique



## Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil – CNI – sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales – Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

## Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1 <sup>er</sup> Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 <sup>ème</sup> Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Péricolaires
Didier MEZIERES	3 <sup>ème</sup> Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 <sup>ème</sup> Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 <sup>ème</sup> Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES – Secrétaire de cabinet- 01 69 31 74 41

Email : [cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr](mailto:cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr)

### Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

### Contact :

[gasparik.liliane@mairie-villejust.fr](mailto:gasparik.liliane@mairie-villejust.fr)

